

Conférence de presse conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, sur la crise de la Zone euro et sur la perspective d'un nouveau traité de l'Union européenne, à Paris le 5 décembre 2011.

LE PRESIDENT -- Mesdames et Messieurs, merci de votre présence. Je voudrais dire à la Chancelière Angela MERKEL combien nous sommes heureux de la recevoir une nouvelle fois. Nous avons travaillé pratiquement tous les jours ensemble, nous nous sommes parlés au téléphone, nos collaborateurs travaillent en flux tendu comme l'on dit. Et je crois pouvoir dire que l'accord franco-allemand est le plus complet. Il fera l'objet d'une lettre que nous allons adresser ensemble, Mme MERKEL et moi-même au Président VAN ROMPUY, mercredi prochain, qui détaillera -- cette lettre -- l'ensemble des mesures que nous souhaitons voir adoptées par la zone euro.

Qu'est-ce que nous voulons ? Nous voulons pour l'essentiel que les dérèglements qui ont conduit à la situation de la zone euro aujourd'hui ne puissent en aucun cas se reproduire. Voilà la volonté de l'Allemagne et la volonté de la France. Ce qui s'est produit ne doit plus pouvoir se reproduire. Pour cela, nous souhaitons un nouveau traité. Pour faire prendre conscience à l'ensemble des peuples européens, membres de l'Europe et de la zone euro, que les choses ne peuvent plus continuer comme elles ont prospéré jusqu'à aujourd'hui.

Notre préférence va vers un traité à 27 pour que personne ne se sente exclu de la démarche franco-allemande, mais nous sommes tout à fait prêts à passer par un traité à 17, ouvert à tous les États qui voudraient nous rejoindre. Le contenu de ce traité comporterait les éléments suivants dont je me contenterai d'évoquer simplement les têtes de chapitre et qui fera l'objet d'une rédaction plus détaillée dans la lettre que nous enverrons, au président VAN ROMPUY, et qu'après qu'il l'ait reçue, nous rendrons publique :

- * D'abord nous souhaitons des sanctions automatiques en cas de non-respect de la règle du déficit inférieur à 3%. Et nous souhaitons que seule une majorité qualifiée puisse s'y opposer c'est-à-dire l'inverse de la situation d'aujourd'hui et ce qu'on appelle une majorité inversée.
- * La deuxième chose, ce que nous avons proposé le 21 juillet, nous souhaitons une règle d'or renforcée et harmonisée au niveau européen pour que tous les budgets des 17 comportent une disposition constitutionnelle qui permette aux cours constitutionnelles nationales de vérifier que le budget national va vers le retour à l'équilibre.
- * Troisièmement, nous nous sommes mis d'accord sur la participation du secteur privé pour dire que ce qui s'est passé en Grèce ne se reproduira pas et nous nous calerons désormais sur la jurisprudence, en la matière, qui est celle du FMI.
- * Quatrièmement, nous souhaitons que le Mécanisme européen de stabilité soit avancé de 2013 à 2012 et nous souhaitons, à l'intérieur, que les décisions puissent être prises non pas à l'unanimité mais à une majorité qualifiée dont nous estimons aux alentours de 85% le quota.

* Cinquièmement, nous souhaitons une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement constituant le gouvernement économique de la zone euro tous les mois, tant que la crise durera, et chacune de ces réunions devra avoir un ordre du jour précis, focalisé sur la nécessité de doper la croissance dans la zone euro.

* Enfin, s'agissant de la BCE, -- pour dire la profondeur de notre discussion -- nous nous sommes mis d'accord pour confirmer ce qui a été notre déclaration avec Mario MONTI lors du Sommet de Strasbourg : confiance dans la BCE, indépendance de la BCE et abstention de tout commentaire positif ou négatif sur son action.

Voilà, je terminerai en disant que, dans cette période extrêmement troublée, devant cette crise extraordinairement grave, plus que jamais la France pense que son alliance et son entente avec l'Allemagne et avec la Chancelière sont des éléments stratégiques absolument essentiels.

L'Allemagne et la France sont deux grandes économies de l'Europe. Prendre le risque de la divergence entre nous, c'est prendre le risque de l'éclatement de l'Europe et de l'euro. La crise nous met un devoir supplémentaire d'unité. Nous allons ensemble vers la même Europe, une Europe des gouvernements et une Europe qui ne recommencera pas les erreurs du passé, où il y a eu trop de légèreté, trop de décisions qui ont été prises sans en tirer toutes les conséquences. Aujourd'hui il faut rattraper en pleine crise tous ces retards qui ont été accumulés.

Enfin, je veux dire un dernier point : l'Allemagne et la France, nous sommes tout à fait d'accord pour dire que les eurobonds ne sont en aucun cas une solution à la crise. En aucun cas !

D'ailleurs, je veux dire aux Français : quelle drôle d'idée que celle qui consisterait à mutualiser la dette, parce que l'Allemagne et la France paieraient pour la dette des autres sans pouvoir contrôler l'émission de la dette des autres ! Et comment convaincre les autres de faire les efforts que nous sommes en train de faire nous-même si on mutualise les dettes dès maintenant ? Tout ceci n'a guère de sens.

Merci. Mme la Chancelière.

MME ANGELA MERKEL -- Merci beaucoup. Je voudrais à mon tour remercier le Président pour son hospitalité. Je crois qu'il est très important que nous travaillions très étroitement ensemble. La preuve en est la fréquence de nos rencontres mais aussi le dialogue permanent entre nos collaborateurs.

Nous nous trouvons dans une situation difficile et il faut surtout reconquérir la confiance car la fiabilité dans la zone euro, et la confiance dans le respect de nos engagements ont pâti de ces événements. Nombreux sont ceux qui se demandent si nous sommes fiables et il faudra donc, lors du Conseil européen jeudi et vendredi, que nous puissions retrouver, reconquérir une partie de cette confiance et renforcer l'engagement formel de nos décisions.

Comme le Président l'a dit, il faut des modifications structurelles qui vont au-delà de simples accords. D'où la nécessité de modifications des traités. Il nous faut des règles d'or contraignantes, définies de façon harmonisée en Europe et dont la Cour de justice européenne pourra vérifier la conformité pour que tous les pays puissent véritablement s'engager à respecter les critères du pacte de stabilité et l'équilibre des finances publiques.

Nous ne pouvons pas le faire dans le cadre des traités existants. Nous avons vérifié cela. Je prends un exemple : dans le traité de Lisbonne, dans sa version actuelle, il est prévu qu'une procédure pour déficit excessif ne peut être lancée que si une majorité qualifiée du Conseil y consent. Nous voulons justement l'inverser et ceci nécessite une modification du traité. La même chose vaut pour les autres engagements. Comme le président français l'a dit, nous sommes ouverts, soit on procède à une modification des traités à 27, ce serait la voie logique, mais nous sommes absolument déterminés en cas de difficultés à ce que si quelqu'un ne peut pas ou ne veut pas suivre, nous disions : il en va de l'euro, l'euro est tellement important que nous sommes prêts à le faire par la voie d'un traité ouverts aux autres.

Nous ne pouvons pas être un continent qui se donne une monnaie commune et qui, quand on constate qu'il faut changer les bases juridiques, ne serait pas en mesure de procéder au changement des règles juridiques conformément aux réalités du terrain. C'est la raison pour laquelle nous sommes déterminés à discuter de tout cela avec nos collègues lors du prochain Conseil européen. Nous serons les avocats convaincus de tout cela. Nous allons faire connaître les

consent européen. Nous serons les avocats convaincus de tout cela. Nous allons faire connaître les détails au président VAN ROMPUY. Nous allons bien entendu consulter tous nos partenaires. La France et l'Allemagne ne sont que deux membres, mais nos économies pèsent particulièrement lourd et notre responsabilité est lourde.

Deuxièmement, la mise en place du Mécanisme européen de stabilité (ESM), la pérennisation du FESF, nous voulons l'accélérer pour qu'il soit en place dès 2012 et nous voulons bien insister sur le fait que nous nous en tenons à ce que nous avons dit le 21 juillet sur la Grèce. La Grèce est et restera une exception et nous allons pour l'ESM nous caler sur le FMI pour bien montrer qu'un emprunt d'Etat de la zone euro n'est pas moins sûr qu'un autre et pour bien montrer que la zone euro est une zone d'investissement sûre.

Troisièmement, toujours dans le cadre du Mécanisme européen de stabilité, nous ne voulons pas que quelques-uns puissent bloquer les avancées des autres, d'où cette majorité de 85% que nous proposons, qui éviterait que quelques-uns puissent bloquer l'avancée du train.

Sur la BCE, nous nous en tenons à ce que nous disions à Strasbourg. Les euro-obligations, nous les rejetons et par ailleurs nous tiendrons tous les mois une réunion de l'Eurogroupe pour améliorer notre compétitivité et la croissance. Ce seront des réunions mensuelles thématiques : droit du travail, innovation, développement des infrastructures pour que l'Europe retrouve sa qualité de continent de la croissance. Le chômage des jeunes est trop élevé, l'innovation n'est pas assez importante. Nous voulons dans un esprit de convergence et de meilleure compétitivité faire progresser tout cela. Ce paquet, cet ensemble de mesures est la preuve de notre détermination absolue pour que la stabilité de l'euro soit préservée et qu'il soit une contribution forte à l'Union européenne.

Merci beaucoup.

LE PRESIDENT -- Merci Madame la Chancelière.

QUESTION -- Madame la Chancelière, Monsieur le Président, depuis votre promenade sur la plage de Deauville vous avez fait un long chemin. Maintenant, vous parlez de sanctions automatiques : est-ce que la Cour de justice européenne ne pourrait également prendre une décision sur ce qui pêche en matière de déficit, le cas échéant.

Deuxièmement, vous avez souligné l'importance des règles d'or. Vous avez, Monsieur le Président, un problème particulier puisque vous avez une majorité de gauche au Sénat qui est opposée à la règle d'or, cela restera le cas après les prochaines élections présidentielles, quelle pourrait être la solution ?

MME ANGELA MERKEL -- La Cour de justice européenne ne pourra pas déclarer un budget national immédiatement nul et non avenu mais la Cour de justice européenne pourra dire si la règle d'or telle que définie dans le droit national est conforme donc la Cour de justice européenne vérifie que les règles d'or nationales représentent un véritable engagement en matière d'équilibre des finances publiques.

Nous avons tous beaucoup avancé et c'est la nature même des relations franco-allemandes. Nous réagissons aux faits, aux réalités. Nous choisissons la voie la meilleure et c'est ce qui fait de notre relation une relation dynamique, vivante. C'est ce qui fait que c'est une relation de qualité car à l'arrivée nous nous retrouvons toujours et je crois que nous sommes vraiment en très bonne voie.

LE PRESIDENT -- Vous savez quand on choisit, comme nous l'avons choisi avec la Chancelière, d'aller vers la convergence et le renforcement de l'unité entre l'Allemagne et la France, c'est un choix stratégique, c'est un choix historique parce que nous pensons tous les deux que dans ce que nous ont laissé nos prédécesseurs, ce qu'il y a de plus précieux, c'est l'amitié entre la France et l'Allemagne. Il y a eu entre nos pays, 70 ans d'affrontements meurtriers et depuis 70 ans, il y a la paix. Que voulons-nous que soit l'avenir ? Nous, nous voulons que cet avenir passe par la convergence et par le maintien de la paix.

Pour cela, il faut que chacun apprenne à comprendre l'autre, à accepter ses différences et à créer les conditions d'un accord avec des compromis où chacun y trouve son compte. Quel est notre objectif ? Pas que l'Allemagne gagne sur la France ou que la France gagne sur l'Allemagne. Notre objectif, c'est que l'euro et l'Europe sortent renforcés, que nous retrouvions la croissance, qu'il y ait moins de chômeurs. Et pour cela, nous avons décidé de faire un long chemin ensemble,

pas simplement depuis Deauville, Madame.

Alors, sur la Cour européenne de Justice, les choses sont assez claires. Comme l'a très bien dit la Chancelière, la Cour européenne de Justice ne pourra pas annuler les budgets nationaux. Ce n'est pas possible. En revanche, nous souhaitons que chaque constitution de chacun des 17 pays de la zone euro se dote d'une règle d'or sévère, qui aille vers l'équilibre. D'ailleurs, est-ce que l'on peut demander autre chose à un budget que d'aller vers la réduction des déficits et de l'endettement ? Et c'est la Cour européenne de Justice qui pourra, si besoin est, vérifier si la règle d'or de chaque pays est conforme au traité qui sera signé par les 17. Voilà l'accord que nous avons trouvé. Il me semble qu'il est parfaitement conforme aux institutions européennes, au respect de la souveraineté, au respect des prérogatives des parlements et à l'efficacité.

Vous avez pointé, Madame, le Sénat qui est à gauche. C'est une réalité. Mais vous savez qu'il y a des élections présidentielles, suivies d'élections législatives. L'objectif que nous avons avec la Chancelière, c'est qu'au mois de mars, l'ensemble de l'accord ait été négocié et conclu entre les 17 membres de la zone euro, parce qu'il nous faut aller vite et partant, les ratifications auront lieu après ces deux rendez-vous politiques français importants que sont les présidentielles et les législatives. Nous verrons à ce moment-là comment résoudre les problèmes.

QUESTION -- Je voudrais revenir, Monsieur le Président, sur les risques de ratification, la France n'avait déjà pas ratifié en 2005 le traité constitutionnel européen, est-ce que vous envisagez de prendre contact avec François Hollande et l'opposition pour qu'un consensus soit fait, pour que les Européens ne se retrouvent pas de nouveau devant un tel incident ? Et puis une question à Madame MERKEL : des responsables socialistes ont parlé à votre propos de politique à la Bismarck, un autre responsable socialiste a comparé Monsieur Sarkozy à Daladier allant à Munich lorsqu'il est allé à Strasbourg avec vous. Craignez-vous une poussée de l'anti-germanisme en France si la crise ne se résout pas rapidement ?

MME ANGELA MERKEL -- Je lis beaucoup la presse allemande, ce qu'elle dit sur la France, je lis la presse française et quiconque nous voit au quotidien, le Président et moi, sait bien que ceux qui écrivent ne connaissent rien à la réalité de nos relations. Nous travaillons ensemble dans une intensité inégalée, nous cherchons des solutions communes et nous avons dégagé des communautés de vues nouvelles sur cette monnaie commune et donc la perspective d'évènements qui se reproduiraient et auxquels font allusion les uns et les autres est tout simplement impossible. Et c'est bien la leçon de tout ce travail, c'est que jamais plus on ne s'affrontera comme on l'a fait. Ceci dit, l'Europe ne peut pas se construire sur de mauvais compromis et c'est vrai que même l'amitié franco-allemande, on a atténué les pactes de stabilité, on a voulu servir la paix du moment sans penser suffisamment aux enjeux de l'avenir et c'est à cela qu'il faut remédier, il faut penser à l'avenir et il faut que l'Europe des valeurs communes où l'amitié franco-allemande joue un rôle particulièrement important soit une union solidaire et une union forte qui fasse valoir ses positions dans le monde à l'avenir. Alors ceux qui parlent comme cela sont dans l'opposition alors réjouissons-nous que nous soyons au gouvernement et que ce soit à nous d'agir et pas à eux.

LE PRESIDENT -- Vous savez, le chemin de l'amitié franco-allemande, c'est un chemin qui a été emprunté par des formations politiques à droite, comme à gauche. Le Général de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac bien-sûr, mais aussi François Mitterrand. Et tout le monde se souvient de cette magnifique image de François Mitterrand prenant la main de Monsieur Helmut Kohl. Jusqu'à présent, cette amitié franco-allemande faisait l'objet d'un consensus de la classe politique française.

Les paroles qui ont été entendues déconsidèrent ceux qui les ont prononcées à l'endroit de nos amis allemands. Je n'ai pas d'autre commentaire à faire que cela. Mais ils les déconsidèrent. Et Madame MERKEL, comme nos amis allemands, savent bien que ces propos ne sont pas tenus par des gens responsables, qu'il ne faut pas en être blessé. La gauche a toujours cru à l'amitié franco-allemande. La droite aussi. Et je souhaite que quel que soit le calendrier électoral, chacun sache se hisser à la hauteur de sa responsabilité et ne pas jouer avec l'histoire de nos deux pays qui a été trop dramatique pour que l'on se permette de se laisser aller à ce point.

Quant à la personne dont vous venez de parler, le candidat socialiste, comme apparemment il a passé un moment avec les socialistes allemands, je n'aurai pas besoin de le convaincre puisque les socialistes allemands, Monsieur STEINMEYER le premier, ont voté la règle d'or en Allemagne. Je ne peux pas croire qu'il y aurait une telle incohérence, d'aller chez des socialistes allemands qui ont déjà voté la règle d'or et de revenir en France en tirant la conclusion qu'il ne faut pas voter la même règle d'or. Vérité d'un côté du Rhin, vérité de l'autre.

QUESTION -- Madame la Chancelière, on vient de le souligner, la participation du secteur privé ne sera plus de mise à l'avenir avec l'ESM, or cela avait été perçu comme un élément d'équité en Allemagne, à savoir que les banques assument aussi une part du risque. Comment voulez-vous maintenant expliquer que cet élément d'équité disparaisse à l'avenir ?

MME ANGELA MERKEL -- Je crois qu'il y a un petit malentendu, nous avons dit dès le 21 juillet, et tout le monde l'a accepté en Allemagne, que la Grèce était un cas particulier, un cas d'espèce et que cette décote volontaire était tout à fait exceptionnelle. Deuxièmement, nous avons dit que les questions de solvabilité seront réglées selon les règles du FMI, et le FMI a différentes approches avec des expériences historiques très différentes. Tout ce que nous disons, c'est que l'Europe ne doit pas être mise dans une position défavorable, nous devons suivre la jurisprudence du FMI et cela je l'expliquerai très facilement en Allemagne.

LE PRESIDENT -- Nous l'avons toujours dit, avec la chancelière, que le cas grec était un cas particulier. Et ce n'est faire injure à personne de dire que l'on ne peut pas comparer une grande économie comme l'économie italienne ou comme l'économie espagnole avec ce qui s'est passé en Grèce. Et ce que nous voulons avec la chancelière, c'est dire aux épargnants du monde entier qu'en Europe la règle c'est que l'on rembourse ses dettes, on réduit ses déficits, on retrouve la croissance et on rembourse ses dettes. Cela fait partie du retour à la confiance auquel appelait la Chancelière MERKEL.

MME ANGELA MERKEL - J'ajouterai ceci : on a bien vu que du fait de ce qu'a dit l'ancien Premier ministre Papandréou, sur l'organisation d'un référendum, a vraiment déstabilisé les marchés et c'est cela qu'il convient maintenant de dépasser parce que l'Europe veut tirer les enseignements de ses erreurs, elle veut renforcer la confiance et respecter ces règles d'or. C'est cela le message, c'est à cela que servent nos décisions. Nous allons à l'avenir suivre les règles du FMI, nous n'avons pas une Lex Europa qui déstabiliserait davantage les marchés vis-à-vis de l'Europe que ce n'est le cas sur les autres marchés.

QUESTION -- Ce que vous nous avez annoncé à l'instant, cet accord franco-allemand est pour le moyen/long terme un traité. Mais que prévoyez-vous pour le court terme ou voire le très court terme, faut-il par exemple s'attendre à une prochaine déclaration de Monsieur DRAGHI. Et puis question subsidiaire, puisque c'est aussi un sujet allemand sur le nucléaire, ce matin des militants de Greenpeace ont envahi une centrale nucléaire française, qu'est-ce que cela vous inspire Monsieur le président ?

LE PRESIDENT -- Sur le commentaire à faire sur ce que fera Monsieur DRAGHI, cela m'inspire exactement ce que nous avons décidé à Strasbourg. Aucun commentaire. Et sur l'initiative de ces militants, c'est assez irresponsable de prendre des risques avec sa vie et avec la vie des autres. J'ai dit que s'agissant de la sûreté nucléaire, nous publierons absolument la totalité des audits. La transparence, nous la devons aux Français.

MME ANGELA MERKEL -- Je voulais simplement ajouter un mot sur les actions à court terme. Nous vous avons donné déjà une date d'ici à mars le traité devrait avoir été bouclé et à ce moment-là les négociations et alors on verra à ce moment-là le cadre, la zone euro, avec ceux qui veulent s'y joindre et avec le FESF, nous avons peut-être moins de ressources que d'aucun en voudrait mais nous avons quand même 250 milliards d'euros avec beaucoup de flexibilité et moi je suis prête à voir comment cet argent peut être en uvre en liaison avec le FMI. Nous ne sommes pas opposés à des solutions et bien entendu, nous uvrans pour le retour de la confiance auprès des investisseurs.

QUESTION -- Une petite question de précision sur le calendrier. Espérez-vous obtenir dès le Conseil européen de cette fin de semaine une sorte d'accord de principe de la part de vos partenaires. D'autre part, vous avez évoqué la mise en place d'un nouveau traité en mars

partenaires. D'autre part, vous avez évoqué la mise en place d'un nouveau traité en mars, combien vous donnez-vous pour juger, le cas échéant, que l'accord à 27 n'est pas possible et qu'il faut donc passer à des négociations à 17 ?

LE PRESIDENT -- Dès jeudi. C'est très simple pour nous le calendrier, mercredi nous envoyons la lettre au Président VAN ROMPUY, jeudi et vendredi nous entendons obtenir la totalité des propositions que nous faisons et nous verrons à ce moment-là par un tour de table s'il y a lieu de passer par le traité à 27 ou par le traité à 17. Notre volonté c'est d'aller à marche forcée pour rétablir la confiance dans l'euro et dans la zone euro. Voilà, nous n'avons pas le temps, nous sommes conscients de la gravité de la situation et des responsabilités qui pèsent sur nos épaules. Donc les choses sont claires, le plus vite qu'il est possible sur la base de cet accord entre l'Allemagne et la France, ouvert aux autres.

MME ANGELA MERKEL -- C'est tout à fait cela et bien entendu nous allons parler avec le Parlement européen, lui présenter nos projets pour qu'il n'y ait pas de malentendu mais nous sommes absolument déterminés à ce que ces décisions soient prises lors du prochain Conseil européen.